

Politique | En Lot-et-Garonne, une motion de solidarité pour la survie de la ruralité



« Mobiliser les maires et les présidents d'intercommunalité et les associer au combat mené par plus de vingt Départements en difficulté ». Tel est l'objectif premier de la Motion votée à l'unanimité par les conseillers départementaux de Lot-et-Garonne réunis en Commission le 17 novembre dernier. Cette Motion vise à démontrer que, « sans réaction de l'Etat à très court terme pour redonner une marge de manœuvre aux Départements, l'effet domino sera dramatique pour le territoire, et, ainsi, l'investissement départemental sera considérablement réduit et par voie de conséquence les projets communaux étouffés. »

Droite et gauche confondues, les 42 conseillers départementaux de Lot-et-Garonne ont donc voté comme un seul homme en faveur d'une Motion de solidarité pour la survie de la ruralité. « Reprenant les différentes mesures qui asphyxient les Départements depuis plus de 10 ans, cette motion démontre que, sans réaction de l'Etat à très court terme pour redonner une marge de manœuvre aux Départements, l'effet domino sera dramatique pour le territoire », précise Pierre Camani, le président du CD47. **Une motion soumise aux maires**

lot-et-garonnais La particularité de cette motion réside dans le fait qu'elle a été soumise à tous les maires et présidents d'intercommunalité de Lot-et-Garonne afin qu'elle soit proposée au vote de tous les conseils municipaux et communautaires. Un courrier co-signé par Pierre Camani, Jean Dionis du Séjour, président de l'Amicale des maires et Guy Clua, président de l'Association des maires ruraux a donc été envoyé. « Cette initiative collective marque une nouvelle étape de la mobilisation lot-et-garonnaise pour faire entendre la voix de la ruralité au plus haut sommet de l'Etat. » **Un plan Marshall pour sauver les Départements**

Dans ce courrier, les trois élus expliquent qu'ils ont demandé « la mise en place d'un véritable plan Marshall pour les territoires ruraux doté de moyens exceptionnels compte tenu de la situation ». Ainsi, ils demandent aux élus locaux de soumettre lors de leur prochain conseil municipal ce projet de délibération qui « nous permettra de conforter le Département et les collectivités dans la négociation qu'ils mènent avec l'Etat pour offrir un avenir à notre ruralité. »



Sybille Rousseau

Crédit Photo : Xavier Chambelland CD47

Publié sur aqui.fr le 28/11/2017

[Url de cet article](#)